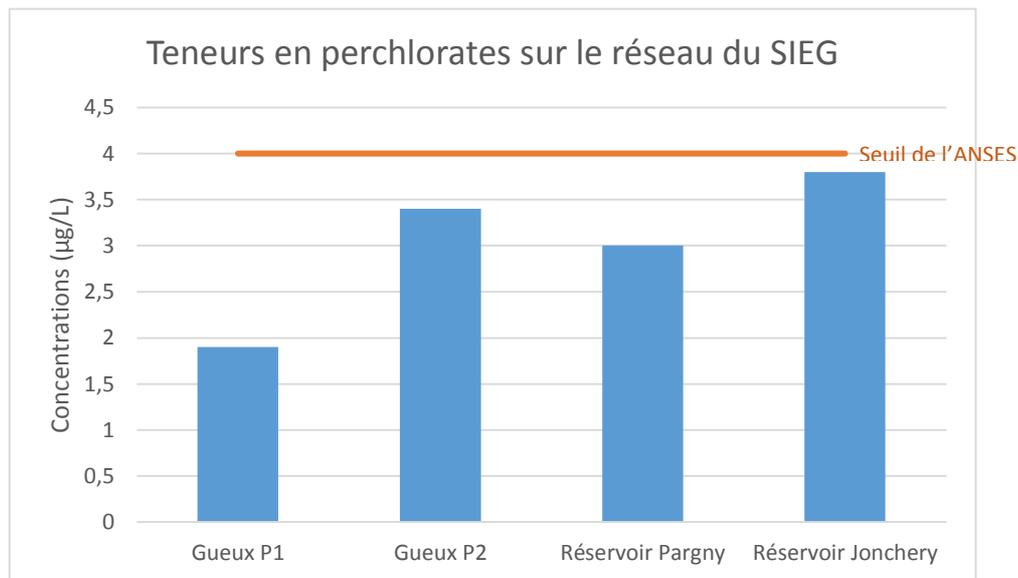


En avril dernier, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Champagne-Ardenne nous indiquait la présence de traces de perchlorates (millionièmes de gramme) dans l'eau distribuée sur notre secteur.

Le SIEG a commandé des analyses complémentaires, à un laboratoire indépendant accrédité COFRAC*, pour connaître plus précisément les teneurs d'ions perchlorates dans les eaux prélevées et distribuées. Ci-dessous les résultats de ces analyses :



Les teneurs retrouvées sont toutes en dessous de 4µg/L, le seuil de recommandations de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES). Cependant, par principe de précaution, le SIEG vous invite à respecter ces recommandations qui sont, pour rappel :

- pour une eau contenant **plus de 4µg/l** de perchlorates, de ne pas préparer de biberons pour les nourrissons de moins de 6 mois,
- pour une eau contenant **plus de 15µg/l** de perchlorates, de ne pas consommer d'eau du robinet pour les femmes enceintes et allaitantes.

Une nouvelle campagne d'analyses doit être réalisée par l'ARS dans les mois à venir. Nous communiquerons sur les résultats dès qu'ils seront en notre possession.

De plus, les services sanitaires de l'Etat réalisent encore à ce jour des tests pour confirmer ou infirmer les différents seuils pour les recommandations de l'eau de consommation. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de leurs recherches.

*COFRAC : COmité FRançais d'Accréditation

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Garenne aux coordonnées suivantes ☎ : 03.26.87.01.84 / ✉ : p.sevestre@siegarenne.fr